

CHANVRE

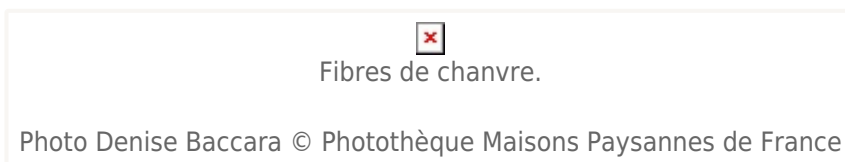
Le chanvre est une plante cultivée pour ses fibres (filasse) et ses graines (chènevis). La plante donne 30% de filasse pour 60% de chènevotte qui était autrefois perdue ou servait de litière.

Autrefois, la culture du chanvre était importante et se faisait sur des parcelles appelées chènevières.

Sommaire

- 1 Etapes de transformation du chanvre
 - 1.1 Autrefois (jusqu'au années 1970)
 - 1.2 Aujourd'hui
- 2 Bibliographie

Etapes de transformation du chanvre



Autrefois (jusqu'au années 1970)

On rouissait le chanvre afin de récupérer les fibres du chanvre. Cette étape consistait à immerger ou mettre en contact d'eau des tiges de chanvre entre 4 et 12 jours afin de laisser pourrir (=rouir) les parties les plus tendres non ligneuses et de ne conserver que les fibres.

Cette étape pouvait se faire dans des eaux calmes (mares) ou courantes (ruisseaux). Dans ce dernier cas, le rouissage était lent mais les fibres obtenues étaient solides et presque blanches. Il est également possible d'étendre les branches sur un pré afin qu'elles subissent la rosée. On évitait de rouissir le chanvre dans les rivières qui risquaient d'être polluées.

Les branches étaient ensuite séchées naturellement pendant 15 à 20 jours ou étaient séchées dans un four à chanvre où elles étaient disposées sur des claies au dessus d'un feu. Elles étaient chauffées l'hiver, dans un four de 50 à 60°C pendant 12h.

La fibre était ensuite frappée ou broyée afin de la débarrasser de la chènevotte (qui était inexploitée sauf pour les litières) et l'étape du peignage consistait à passer la filasse aux

travers de peignes de divers calibres pour trier les fibres plus ou moins longues et enlever les débris de chènevottes et fibres cassées.

Les fours à chanvre étaient bâtis à l'écart des habitations afin de les éloigner de la fumée.

Aujourd'hui

Le défibrage de la tige s'effectue maintenant mécaniquement. Ce procédé a deux conséquences:

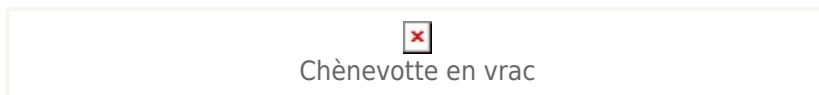
□ la tige de chanvre qui est broyée produit de la fibre mais également de la chènevotte (petits bâtonnets).

□ les fibres obtenues sont moins longues que celles issues du rouissage et se prêtent donc moins à l'usage textile.

L'exploitation du chanvre donne :

□ des graines de chanvre (chèvenis) utiles pour l'huilerie ou l'alimentation des oiseaux.

□ de la paille qui fournit elle-même 30% de filasse (utile en papeterie et corderie), 60% de chènevotte et 10% de fines, particules issues de la transformation (destinées à l'alimentation animale ou à servir d'absorbant industriel).



Pour un hectare de chanvre, il y a environ 30 à 40m² de chènevotte produits. Ce produit du chanvre est particulièrement intéressant par son pouvoir absorbant (12 fois celui de la paille).

Dès la fin des années 1980, les mélanges de chaux-chènevotte sont apparus comme une alternative aux isolants industriels tels que les laines minérales, les polystyrènes et polyuréthanes peu satisfaisants (risque d'incendie, tassements, note environnementale moyenne ou médiocre). Ce mode d'isolation est appelée laine de chanvre.

La chènevotte est principalement utilisée pour les dalles et le banchage pour réaliser des cloisons légères et isolantes.

Les fibres de chanvre, appelée aussi chanvre fibré, sont quant à elles utilisées pour les enduits isolants appliqués sur la maçonnerie et prendront la forme de rouleaux ou panneaux semi-rigides.

Le chanvre est aujourd'hui utilisé pour les dallages, banchages pour maisons à ossature bois ou bien pour des enduits intérieurs et extérieurs avec de la chaux et du sable.

La chènevotte n'est pas compatible avec les liants hydrauliques et ciment mais s'accorde plutôt bien avec du mortier de chaux à condition que les proportions chaux/eau soient respectées suivant les indications du fournisseur.

Bibliographie

- CLAUSS P., *Le chanvre au banc d'essai*, Revue Maisons Paysannes de France, n°128, 2T, 1998. pp. 8-11.
- COURGEY S., *Bétons de chanvres : beaucoup d'opportunités!*, Revue Maisons

Paysannes de France, n°211, 1T, 2019. pp.20-22.

- DOARE H. & F., *Le chanvre dans l'habitat, voie humide 3ème partie*, Revue Habitat Naturel, n°17, novembre-décembre 2007, pp.72-73.
- LUCCHESI C., *Matériaux agrosourcés : exemple d'une filière locale de chanvre*, Revue Maisons Paysannes de France, n°194, 4T, 2014. pp. 22-23.
- MOUY M., *Les îles de Basse-Touraine, Pays de chanvriers*, Revue Maisons Paysannes de France, n°72, 2T, 1984. pp.4-5.

Récupérée de « <https://wiki.maisons-paysannes.org/index.php?title=Chanvre&oldid=5787> »